



Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture Exercice financier 2024-2025

Québec, le 17 novembre 2025

Bonjour,

Votre organisation est sollicitée pour participer à l'*Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture* menée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). L'objectif de l'enquête est d'estimer l'effort financier du gouvernement du Québec en matière de culture.

Compte tenu de l'importance des résultats de l'enquête, la participation de votre organisation est **obligatoire**, et ce, conformément à la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (RLRQ, chapitre I-13.011)*.

Pour participer, vous devez remplir le questionnaire disponible sur le site sécurisé et nous le retourner via le même site avant le **27 février 2026**. La procédure d'utilisation du site sécurisé se trouve dans le courriel que vous avez reçu.

Par ailleurs, comme le permet cette loi, l'ISQ a conclu avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) une entente prévoyant le partage des renseignements fournis dans le cadre de cette enquête. Les renseignements fournis par votre organisation seront donc transmis au MCC, à moins d'un refus écrit de votre part envoyé à l'ISQ d'ici le 27 février 2026. Ces renseignements ne seront utilisés par ce ministère qu'à des fins statistiques et de recherche et ne permettront pas d'identifier votre organisation.

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette enquête ou obtenir de l'aide, vous pouvez communiquer avec l'ISQ. Vous trouverez également d'autres informations sur notre [site Web](#).

Je vous remercie de votre collaboration. Vous contribuez ainsi à la production d'informations statistiques québécoises de qualité.

Le statisticien en chef,

Marc Sirois

* Cette loi prévoit que toute personne est tenue de répondre à une demande de renseignements à caractère obligatoire de l'Institut de la statistique du Québec et de lui transmettre ces renseignements dans le délai et selon la forme qu'il prescrit.